



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : communistes-hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org

08/01/2024

Résumé des questions économiques et sociales.

n° 156 semaine 08 janvier 2024

BAROMÈTRE DU SECOURS POPULAIRE : EN FRANCE, EN 2023 ET 2024, LA PAUVRETÉ CONTINUE D'EXPLOSER !

Pour la 17^{ème} année consécutive, **IPSOS** et le **Secours Populaire** publient leur baromètre de la pauvreté et de la précarité en France. Et les constats font froid dans le dos. En 2023, près d'un Français sur cinq (18%) déclare vivre à découvert, et 45% d'entre eux éprouver des difficultés dans le remboursement de certains actes médicaux. Avec gravité, l'association et l'institut de sondage évoquent des « **privations [qui] atteignent un niveau record en France** », et dressent pour 2023 le portrait d'une situation qui empire, « **après une année 2022 déjà marquée par une forte dégradation sociale** ».

Dans la France de Macron, année après année, les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent. Pourtant, sur les plateaux de télévision, vous n'entendrez parler que de l'abaya, et Bruno Le Maire continuera, toute honte bue, à « **réfuse(r) cette idée qu'il y a un appauvrissement de la société française** ».

Plus d'1 Français sur 3 ne mange plus à sa faim, près d'1 famille sur 2 a du mal à répondre aux besoins de ses enfants : les chiffres accablants du Secours populaire !

Les données récoltées par **IPSOS** et le **Secours Populaire** sont édifiantes. Qu'importent les domaines de dépenses, le témoignage des Français pour le baromètre de la pauvreté et de la précarité fait non seulement état de conditions de vie indignes au sein de la 7^{ème} puissance économique mondiale, mais de leur aggravation d'année en année.

De manière générale, l'enquête révèle que près d'un Français sur cinq (18% ; +3% par rapport à 2022) déclare vivre à découvert, alors que le rapport monte jusqu'à 25% pour les employés, et 31% pour les ouvriers. **60% des Français déclarent par ailleurs que leur pouvoir d'achat a baissé au cours de ces 3 dernières années.**

Plus précisément, au rang des dépenses alimentaires, le baromètre relève 32% de Français déclarant ne pas toujours pouvoir se procurer une alimentation saine pour manger 3 repas jours, une proportion qui monte à 57% (+10) chez les ménages au revenu net mensuel inférieur à 1200€. **Ils sont aussi plus d'un sur trois (35%) à ne même pas pouvoir manger trois fois par jour, et 36% à se priver régulièrement pour que leurs enfants mangent à leur faim.** Entre décembre 2021 et avril 2023, la consommation alimentaire des Français a d'ailleurs chuté de près de 13%.

Les Français soulignent aussi pour 45% d'entre eux (+6%) éprouver des difficultés dans le remboursement des actes médicaux, une proportion qui monte à 63% (+10) chez les ménages au revenu net mensuel inférieur à 1200€.

45% (+4%), c'est aussi la proportion de Français déclarant que les factures d'électricité et de chauffage se sont révélées trop lourde.

On connaissait « **Bruno demande** » [aux grandes entreprises de faire éventuellement des gestes sur les salaires, sans jamais menacer de légiférer pour leur imposer une quelconque réglementation], voilà maintenant « **Bruno refuse** ».

Interrogé sur les difficultés rencontrées par les **Restos du Cœur**, Bruno Le Maire commence par se fendre d'une tirade aussi dithyrambique qu'hypocrite, sur l'importance des associations et de la solidarité individuelle : « **La France tient parce qu'il y a des associations, parce qu'il y a des bénévoles, parce qu'il y a les Restos du Cœur, elle tient par ce qu'il y a de la générosité individuelle** ». Il a raison. Quel dommage qu'il soit ministre de

l'Économie depuis plus de 6 ans. Autrement, il aurait peut-être pu faire quelque chose pour lutter contre la pauvreté, ou à défaut, ne pas l'aggraver.

Mais subitement, après cette tirade qui reconnaît quasi-explicitement que la population française s'appauvrit, le ministre de l'Économie déclare sans sourciller : « **Je récuse l'idée selon laquelle il y aurait un appauvrissement de la société française** ».

Rappelons seulement une phrase du rapport du Secours Populaire : « Pour la 17^e édition du Baromètre de la pauvreté et de la précarité, les privations atteignent un niveau record en France. »

Une fois encore, le « *en même temps* » macroniste vire à l'humiliation pour des Français toujours plus nombreux, toujours plus durement pris à la gorge par l'inflation et des salaires qui n'augmentent pas.

Malgré les tentatives de diversion, le responsable se nomme Macron !

Se nourrir coûte aujourd'hui 25% plus cher qu'en janvier 2022. Le prix des fournitures scolaires a explosé (+11% par rapport à 2022) et ceux du carburant crèvent le plafond. Dans ces conditions de plus en plus intenable pour les Français, le baromètre IPSOS/Secours Populaire est salvateur pour mettre au grand jour l'indécence des tentatives de diversion du camp présidentiel.

Ces 10 chiffres que Macron veut nous cacher !!!

Car quoi qu'en disent les soutiens du chef de l'État, quelles que soient les excuses qu'ils se cherchent, c'est bel et bien Emmanuel Macron qui après deux ans comme ministre de l'Économie, préside le pays depuis plus de six ans. C'est bel et bien lui, Robin des bois du CAC40, qui prend toujours plus aux travailleurs pour donner toujours plus aux capitalistes.

Face à des riches de plus en plus riches et des pauvres de plus en plus pauvres, un seul mot d'ordre : la justice sociale !

Tandis que le camp présidentiel ne trouve plus comment plier le genou devant Bernard Arnault pour le remercier d'avoir donné 0,004% de sa fortune aux Restos du Cœur (le même Bernard Arnault épinglé par la Cour des Comptes pour avoir évité le paiement de 518 millions d'euros d'impôt), les ultra-riches se portent toujours aussi bien dans la France de Macron. En 2023, 25.000 millionnaires de plus vivent en France qu'en 2022, portant le total à près de 3 millions. C'est plus que tout autre pays européen. La politique de Macron, celle des assistés d'en haut, gave les plus riches et pille les plus pauvres.

Comment accepter à la fois cet amoncellement inouï de richesse, et l'aggravation dramatique de la pauvreté telle qu'exposée par le baromètre IPSOS/Secours Populaire ? Comment ne pas faire le lien entre les deux ? La France est devenue un paradis pour les plus riches et un enfer pour les plus pauvres.

LIQUIDATION DE L'ENSEIGNE HABITAT : 400 LICENCIÉ-ES, ZÉRO SANCTION POUR LES RESPONSABLES !

Le verdict du Tribunal de Bobigny est tombé : l'enseigne HABITAT est déclarée en liquidation, entraînant la perte d'emploi pour près de 400 salarié-es, les plongeant ainsi dans une précarité extrême. Nos premières pensées vont aux salariés qui se retrouvent sans emploi ni salaire.

Thierry Le Guénic, PDG déjà impliqué dans des situations similaires au sein d'autres entreprises et potentiellement en mesure de recommencer demain, peut remercier Macron et son gouvernement. Les conséquences désastreuses des lois en vigueur, permettant des montages financiers destructeurs pour l'emploi mais protecteurs du capital, frappent aujourd'hui violemment les salariés d'HABITAT.

La Fédération CGT Commerce et Services exige l'abrogation des lois permettant au Patronat de liquider des entreprises par le biais de montages financiers, à l'instar de ce qu'ont connu Camaïeu, Alinéa, et d'autres entreprises dans des situations similaires. Une collecte de soutien financier est organisée par la Fédération pour venir en aide à ces travailleuses et travailleurs qui sont désormais **sans salaire depuis deux mois**. La Fédération du Commerce et des Services appelle l'ensemble des salarié-es de ses secteurs d'activité à se mettre en grève et à rejoindre le rassemblement revendicatif prévu devant: le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques le mercredi 17 janvier 2024 pour dénoncer les nouvelles attaques gouvernementales contre le droit au repos dominical et hebdomadaire.

POMPIERS DES LANDES : EN PRÉAVIS DE GRÈVE FAUTE D'EFFECTIF SUFFISANT !

L'ensemble des organisations syndicales du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) des Landes ont déposé un préavis de grève illimitée depuis le 2 janvier minuit. Elles réfléchissent à durcir le mouvement.

Les pompiers des Landes lancent une grève illimitée et prévoient des actions coup de poing dans les semaines à venir.

Des banderoles, des inscriptions sur les camions de pompiers, mais pas de grève à proprement parler. L'ensemble des organisations syndicales du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) des Landes ont déposé un

préavis de grève illimitée à partir du 2 janvier minuit. La CGT des pompiers des Landes n'appellent pas à débrayer, **"car nous sommes déjà en sous-effectif malgré l'embauche de neuf soldats du feu au 1er janvier"**, explique un militant syndical, pompier à Biscarrosse. Aucun pompier n'est en grève pour l'instant. "**« Au SDIS 40, nous avons besoin de 15% d'effectif supplémentaire**", ajoute le représentant syndical. L'intersyndicale pense durcir le mouvement si elle n'est pas entendue dans les prochaines semaines.

NÎMES (GARD) : LES TRAVAILLEURS DES TRANSPORTS EN GRÈVE POUR LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL LE 8 JANVIER !

Après 3 journées de débrayages pour le maintien de leurs conditions de travail, la direction ne répond toujours pas aux revendications des grévistes. En conséquence, les travailleurs des bus Nîmois sont appelés à de nouveaux débrayages lundi 8 janvier.

Suite aux mouvements du 11, 18 et 23 décembre derniers, le réseau de bus Nîmois Tango appelle à une nouvelle journée de débrayage le lundi 8 janvier. Les travailleurs du réseau Tango réclament à Nîmes Métropole la garantie du maintien de l'ensemble de leurs acquis sociaux qui sont menacés par l'arrivée d'un nouveau délégataire de service. Ils demandent également à ce que le recours à la sous-traitance soit limité à 50%.

La société *Transdev*, qui organisait jusqu'alors le marché des transports à Nîmes, a décidé de ne pas se représenter à l'appel d'offre. Ainsi, deux sociétés sont en concurrence pour la gestion des transports de l'agglomération nîmoise : ce sera soit *Keolis* soit *RATP Dev*. Mais le nom du nouveau délégataire ne changera rien, puisque la métropole a déjà fortement diminué le budget adressé aux réseaux de transports. En effet, **le budget pour 2024 sera de 44 millions d'euros contre 52 millions lors des années précédentes**, une baisse qui menace directement les travailleurs et qui est à l'origine de l'inquiétude qui s'exprime aujourd'hui dans la mobilisation.

Une situation d'autant plus préoccupante pour les salariés dans la mesure où Franck Proust, le président de Nîmes Métropole, refuse de signer un document pour garantir aux travailleurs de Tango que leurs acquis sociaux ne seront pas impactés lors du transfert. La raison avancée est qu'il ne faut pas compromettre le marché en cours. Le prochain délégataire pourra donc en toute liberté faire des économies où il le souhaite. Ainsi, la politique du nouveau délégataire se fera **sans aucun doute au détriment des conditions salariales et de travail des employés du transport de Nîmes**.

Cette mobilisation fait écho à une situation plus générale dans les transports en commun, à l'instar de plusieurs dépôts de bus en Île de France, qui se sont également mis en grève suite à un transfert de délégataire. Le recours à la sous-traitance impacte négativement les salariés avec des directions qui **s'attaquent aux salaires et aux conditions de travail**.

Cette colère légitime des conducteurs de bus de Nîmes s'étend donc à un contexte plus général de casse du service public des transports. Ces dernières semaines de nombreuses grèves dans les transports se succèdent en France comme à Rennes par exemple avec des salariés qui luttent dépôts par dépôts ou sous traitant par sous-traitant de façon isolée. Pourtant, face à une situation commune dont l'origine est la privatisation des transports publics, l'ensemble des syndicats devrait se coordonner pour construire un mouvement plus large capable d'instaurer un réel rapport de force qui permet d'imposer la fin de la sous traitance, de meilleures conditions de travail et de salaires.

GRÈVE À EMMAÛS : LA HALTE SAINT-JEAN FERMÉE SUR DÉCISION DU PRÉFET, LES COMPAGNONS MOBILISÉS "NE LÂCHERONT RIEN" !

C'est officiel : le préfet du Nord a annoncé la fermeture de la communauté Emmaüs de Saint-André, à compter du mercredi 3 janvier 2024, en raison d'anomalies concernant la sécurité du bâtiment !!!

Finalement, pas de policiers, mais près de 70 militants réclamant toujours la régularisation des sept sans-papiers.

La question du relogement des travailleurs, toujours en suspens !

Sous les tambours et la pluie, les 21 compagnons grévistes d'Emmaüs Saint-André ont entamé leur **187ème jour de grève mardi 2 janvier 2024**. "**Emmaüs y'en a marre, l'esclavage c'est fini !**" Les banderoles accrochées devant la Halte Saint-Jean (autre nom de la communauté Emmaüs de Saint-André-lez-Lille) ne laissent place à aucun sous-entendu.

Depuis six mois, les grévistes se mobilisent pour dénoncer leurs conditions de travail et accusent la direction de ne pas régulariser leurs titres de séjour. Une situation particulièrement tendue, qui semble avoir atteint un point de non-retour ce mercredi 3 janvier 2024, alors que la préfecture du Nord vient de publier un arrêté confirmant la fermeture du site à compter de ce jour.

Des installations à mettre aux normes !

Dans son communiqué, le préfet Georges-François Leclerc fait état "**d'anomalies**" relevées le 27 octobre 2023 lors d'une visite de la commission d'arrondissement de Lille, pour vérifier les risques d'incendie et de panique

dans l'établissement. Le préfet du Nord fait notamment part "**d'installations et d'équipements techniques non vérifiés**", ainsi que d'une "**absence d'un système incendie adéquat**".

Selon le préfet, la réouverture du site ne pourra survenir qu'une fois la "**mise en conformité de l'établissement**" établie et le après le passage d'une nouvelle commission de sécurité.

Après des années lors desquelles il n'y a eu aucune commission de sécurité, brusquement on découvre qu'il faut rapidement faire sortir des personnes !

Une décision qui ressemble plutôt à un "**prétexte**" pour mettre un terme à la grève, selon le responsable du collectif de défense des sans-papiers 59. "**Après des années lors desquelles il n'y a eu aucune commission de sécurité, brusquement on découvre qu'il faut rapidement faire sortir des personnes, comme par hasard au moment où ils sont en grève.**"

Le relogement des grévistes encore opaque !

La lettre du préfet du Nord s'attarde également sur la question du relogement des compagnons, et notamment des grévistes, un des points d'accroche principaux liés à la fermeture du site. Le préfet souligne que sa décision est une "**mesure de protection**" et non pas "**d'expulsion**" et exhorte l'exploitant, soit la direction de la Halte Saint-Jean, "**d'assurer le relogement des personnes concernées le temps**".

Contacté le 19 décembre dernier, Pierre Duponchel, directeur d'Emmaüs Saint-André, nous indiquait avoir trouvé "**des solutions pour les non-manifestants**", **mais ne pas avoir** "de solutions pour les manifestants", s'en remettant à la préfecture pour le cas de ces derniers. De nouveau contacté mercredi 3 janvier, le directeur affirmait ne pas encore avoir reçu l'arrêté et ainsi, ne pas pouvoir y réagir. L'avenir des compagnons en grève semble donc encore incertain, aucune solution concrète n'ayant encore été apportée à ce jour.

La grève continue !

En amont de cette annonce, syndicats et associations sympathisantes des grévistes se sont rassemblés mardi 2 janvier 2024 dès 9 heures devant la Halte Saint-Jean, pour confirmer leur intention "**de ne rien lâcher**" et montrer leur opposition à la décision du préfet. "**S'il y a un arrêt de fermeture ça ne changera rien à la mobilisation, les grévistes ne seront plus logés ici mais ça ne changera rien, la grève continuera**", affirme le représentant de la CGT depuis le premier jour de grève.

Une compagne d'Emmaüs Saint-André déclare : On attend de voir ce qu'il va se passer, mais qu'à cela ne tienne on n'est pas près de partir d'ici tant que nos titres de séjour n'auront pas été régularisés.

Pour Alixe, compagne de la Halte Saint-Jean depuis 3 ans, il n'est pas non plus question de mettre un terme à la grève, bien au contraire, la travailleuse sans-papiers compte bien lutter pour obtenir gain de cause. "**On attend de voir ce qu'il va se passer, mais qu'à cela ne tienne on n'est pas près de partir d'ici tant que nos titres de séjour n'auront pas été régularisés.**"

Une référence à la promesse qu'aurait fait la direction d'Emmaüs Saint-André, laissant miroiter des titres de séjour une fois trois années de travail accomplies. "Ils veulent se débarrasser de nous comme de simples chiffons ? Désolée mais ça ne va pas se passer comme ça."

LES EX-FRALIB DE GÉMENOS : "ON A MONTRÉ QUE DES TRAVAILLEURS POUVAIENT GÉRER UNE USINE" !

Il y a près de dix ans, les ex-Fralib devenaient Scopti, après 1.336 jours de grève et de lutte contre la multinationale Unilever. Basée à Gémenos, aux portes de Marseille, la coopérative produit toujours du thé et des infusions. Une fierté pour les ouvriers.

Ce n'est pas une usine comme les autres. Située en plein cœur de la Provence, la Scopti produit les thés et infusions sous la marque "1336". Car ici, des salarié-es ont résisté 1.336 jours pour préserver leur usine. Un conflit social qui a abouti à la création d'une SCOP (Société coopérative ouvrière et participative), une entreprise où tous les employé-es participent aux décisions et touchent le même salaire par catégories professionnelles.

Près de dix ans après la lutte, les collaborateurs de la Scopti ont une autre vision du travail : "**On est concerné par la vie de l'entreprise, on est concernés par les chiffres, les soucis de frais, les frais d'emballage, les expéditions, on a beaucoup plus de réunions pour sensibiliser sur les coûts**", témoigne Fabrice Caillol, technicien de production.

1.336 jours de lutte !

L'histoire de l'entreprise remonte aux années 1970. Les thés de la marque "Éléphant" étaient alors fabriqués à l'usine Fralib à Gémenos, depuis 1977. Fralib est à l'époque une société du groupe multinational Unilever. Le 28 septembre 2010, Unilever annonce le projet de fermer l'usine de Gémenos et de transférer la production en Pologne. Les salarié-es et les organisations syndicales CGT et CFE-CGC se mettent alors aussitôt en grève et occupent l'usine, avec pour objectif de maintenir l'activité et ses 182 emplois. Au cours de ce long conflit social, l'idée de la création d'une Société coopérative ouvrière et participative germe. Les salarié-es réclament la cession de la marque "Éléphant" et un accord de sous-traitance avec Unilever. Finalement, en mai 2014, **après trois plans**

sociaux annulés par la justice et 1.336 jours de conflit, un accord est trouvé. Unilever ne cède pas la marque "Éléphant", mais cède les machines pour un euro symbolique et participe au financement de la création d'une SCOP, la Scopti, à hauteur de 2,85 millions d'euros.

"Un autre monde est possible" !

Douze ans plus tard, l'activité de la société se poursuit. Gérard Cazorla a été le premier président de la Scopti. Cinq ans après son départ à la retraite, il vient toujours à l'usine, trois fois par semaine, et se dit fier du chemin parcouru : **"On a fait la démonstration qu'un autre monde était possible, que des travailleurs pouvaient gérer une usine, travailler, sortir des productions et mettre une marque sur le marché"**.

L'actuel président de la société coopérative gère l'aspect économique tout en privilégiant le côté humain et social dans le quotidien, c'était le principe du départ. **"On n'a pas regardé un tableau Excel en se disant : voilà ce qu'on a mis en argent et voilà ce qu'il faut sortir, a déclaré Olivier Leberquier, président de la Scopti. On a d'abord mis au cœur du projet les hommes et les femmes qui ont lutté"**.

De nouveaux projets pour 2024 !

Aujourd'hui, la vente par Internet de toutes les références de 1336 représente 15% du chiffre d'affaires. Après des moments difficiles, la société coopérative devrait, en 2024, voir son volume décoller grâce à un contrat passé avec un opérateur commercial important.

ABBAYE DU MONT SAINT-MICHEL : LES SALARIÉ-ES SONT EN GRÈVE DEPUIS LA MI-DÉCEMBRE!

Elles et ils réclament de meilleures conditions de travail et une reconnaissance des compétences.

10^{ème} jour de grève à l'abbaye du Mont -Saint-Michel : La lutte continue avec encore aujourd'hui une ouverture gratuite et la boutique fermée. Les agents sont toujours déterminés à faire aboutir leurs revendications !

Froid, manque d'effectif, salaires... Pourquoi les employés du Mont-Saint-Michel sont en grève !!!

Un ras-le-bol des salariés!

Parce que braver le vent et la pluie le temps d'une visite de *la Merveille*, c'est acceptable, mais quand on y travaille tous les jours, c'est plus que désagréable. Et certains salarié-es en ont marre.

Marre de ne pas avoir assez d'endroits où se réchauffer tout en étant visibles du public ; marre de ne pouvoir se réchauffer que lors de la course matinale où ils n'ont que dix minutes pour ouvrir les bâtiments (et gravir toutes les marches d'escalier pour aller à l'abbaye !) ; marre d'avoir le sentiment d'être en sous-effectif permanent et de ne pas être payés à la hauteur de leurs compétences.

Les négociations avancent lentement !

Syndicats et direction se sont rencontrés deux fois depuis que le préavis de grève a été déposé. Le 22 décembre 2023, la réunion n'a pas permis d'empêcher la grève. Le 3 janvier 2024, elle n'a pas permis d'y mettre fin.

La direction a fait un pas en annonçant la création de 2,5 postes. Mais les syndicats en réclament une dizaine au départ.

Les agents qui travaillent Mont-Saint-Michel parlent plusieurs langues et les syndicats plaident pour la reconnaissance financière de cette compétence. Sur ce point, la direction, par l'intermédiaire du secrétaire général de l'abbaye Arnaud Noblet, précise qu'« **une réflexion va être menée, mais au niveau du Centre des monuments nationaux, afin de prendre en compte cette compétence pour l'ensemble des agents** », autrement dit ceux d'une centaine de monuments et pas uniquement ceux œuvrant au Mont. Donc une revalorisation salariale n'est pas exclue, mais ce n'est pas pour tout de suite.

Électricité : Les travailleurs ne paieront pas les profits des entreprises capitalistes

SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION:

<https://www.leslignesbougent.org/petitions/electricite-les-travailleurs-ne-paieront-pas-les-profits-des-entreprises-capitalistes-15181/#formulaire>